

# Le Temps

I. Le Temps. 1942-01-15.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

CHRONIQUE

LOUIS XIV

Ce n'est pas le moindre mérite que possèdent cet art de la prose, dont la singularité éclate, que de compter parmi ses maîtres les plus illustres des fondateurs d'empires et les plus grands hommes d'Etat.

Plus temps d'y remédier. — Les rois, qui sont les arbitres souverains de la fortune et de la conduite des hommes, sont toujours eux-mêmes les plus sévèrement jugés et les plus curieusement observés.

Bien peu de souverains, parmi ceux qui marquent, ont composé des poèmes ou des mélodies, ou laissé de leur main des tableaux et des statues.

La grandeur de la fonction royale, son étendue, sa diversité, ses charges. La nécessité du silence. La puissance de la méditation.

Comment dans nos écoles, dans nos lycées, dans notre Sorbonne, laissez-vous ignorer aux Français les grandes pages du roi Louis XIV ?

La nécessité d'entreprendre : « Il n'est pas au pouvoir des rois, parce qu'ils sont hommes et qu'ils ont affaire à des hommes, d'atteindre toute la perfection qu'ils se proposent, trop éloignée de notre faiblesse, mais cette impossibilité est une mauvaise raison de ne pas faire ce que l'on peut, et ce éloignement de ne pas s'avancer toujours. »

Voici un homme, un homme vivant, une personne. Impossible de s'y méprendre. Il suffit de lire et d'ouvrir les yeux.

Le rôle du chef qui décide et qui décide seul : « J'ai fait enfin réflexion à la condition, en cela dure et rigoureuse, des rois, qui doivent pour ainsi dire un compte public de toutes leurs actions à tout l'univers et à tous les siècles, et ne peuvent toutefois le rendre à qui que ce soit dans le temps même, sans manquer à leurs plus grands intérêts et découvrir le secret de toute leur conduite. »

Voici un enfant qui règne, qui se sent roi, et roi dans le désordre, qui s'interroge et qui doute de soi, mais qui retrouve la certitude parce qu'il ne doute pas de sa mission.

Et la solitude du souverain, dont les devoirs ne se partagent point : « Un roi, dont les projets doivent être plus divers, plus étendus et plus cachés que ceux de pas un particulier, de telle nature enfin qu'à peine se trouve-t-il quelquefois un seul homme au monde à qui il puisse les confier tous ensemble et tout entiers. »

La vertu du travail régulier : « Il me sembla alors que j'étais roi, et né pour l'être. »

Et avant tout, comprendre la France : « Il y a des nations où la majesté des rois consiste, pour une grande partie, à ne se point laisser voir, et cela peut avoir des raisons parmi des esprits accoutumés à la servitude, qu'on ne gouverne que par la crainte et par la terreur ; mais ce n'est qu'à la fin de nos Français et à aussi loin que nos histoires nous en peuvent instruire, s'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince.

Voici, une à une, toutes ses découvertes.

Et la solitude du souverain, dont les devoirs ne se partagent point : « Un roi, dont les projets doivent être plus divers, plus étendus et plus cachés que ceux de pas un particulier, de telle nature enfin qu'à peine se trouve-t-il quelquefois un seul homme au monde à qui il puisse les confier tous ensemble et tout entiers. »

Plus temps d'y remédier. — Les rois, qui sont les arbitres souverains de la fortune et de la conduite des hommes, sont toujours eux-mêmes les plus sévèrement jugés et les plus curieusement observés.

La grandeur de la fonction royale, son étendue, sa diversité, ses charges. La nécessité du silence. La puissance de la méditation.

La possession parfaite de soi : « Il est essentiel aux princes d'être maîtres de leurs ressentiments. »

Le discernement. L'absence d'illusion sur les hommes, la méfiance des courtisans et des intimes : « Dans tout ce qui regarde la conduite des hommes on peut établir pour principe général que tous ont une pente secrète vers leur avantage particulier... »

Et la solitude du souverain, dont les devoirs ne se partagent point : « Un roi, dont les projets doivent être plus divers, plus étendus et plus cachés que ceux de pas un particulier, de telle nature enfin qu'à peine se trouve-t-il quelquefois un seul homme au monde à qui il puisse les confier tous ensemble et tout entiers. »

Voici un homme, un homme vivant, une personne. Impossible de s'y méprendre. Il suffit de lire et d'ouvrir les yeux.

La vertu du travail régulier : « Il me sembla alors que j'étais roi, et né pour l'être. »

Et avant tout, comprendre la France : « Il y a des nations où la majesté des rois consiste, pour une grande partie, à ne se point laisser voir, et cela peut avoir des raisons parmi des esprits accoutumés à la servitude, qu'on ne gouverne que par la crainte et par la terreur ; mais ce n'est qu'à la fin de nos Français et à aussi loin que nos histoires nous en peuvent instruire, s'il y a quelque caractère singulier dans cette monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince.

L'armée nouvelle

« PLUS EST EN NOUS ! »

Au lendemain d'un des plus grands désastres militaires de notre histoire, l'impératif, comme l'a dit le Maréchal, de sauver ce qui pouvait être sauvé.

Parallèlement, le ministre, pour créer cet esprit d'équipe indispensable, développait très largement la pratique des sports dans l'armée. Cette réforme — cette innovation — paraît-on dire — mélangait intimement les chefs et la troupe, devait non seulement développer les qualités physiques de chacun, mais encore déterminer entre officiers et soldats une confiance et une sympathie mutuelles qui, loin de nuire à la discipline, devaient au contraire l'accroître en la rendant plus souple.

Un vieux proverbe militaire dit « qu'il n'est pas de bonne troupe sans bonne soupe », aussi fut-il apporté un soin particulier à l'important problème de la nourriture et du logement.

En même temps, il donna une impulsion nouvelle à l'œuvre des foyers du soldat qui se sont substitués aux cantines d'autrefois. Dans des locaux clairs, aérés, gais, décorés avec goût, le trouper de 1941 peut, pour une somme modique, trouver tout ce dont il a besoin, tout en ayant à sa disposition jeux et lectures.

Restait, enfin, la question des œuvres sociales et d'entraînement d'importance n'échappa à personne.

En même temps qu'étaient créés les cours d'apprentissage où le soldat d'aujourd'hui apprend un métier qui permettra au civil de demain de vivre dignement et de faire vivre sa famille, étaient organisées des colonies de vacances et des maisons de repos pour militaires de carrière et leur famille, ainsi que des centres d'hébergement où les soldats des zones occupées et interdiètes peuvent, gratuitement, passer leurs permissions.

« LE TEMPS » ne peut être mis en vente partout ABONNEZ-VOUS

AU JOUR LE JOUR Des statues indéboullonnables

Quand tant de statues nous quittent, réclamées par les besoins de l'industrie, quand Hugo lui-même est déboulonné, quand sont complétés peut-être les jours de Voltaire, que n'élève-t-on, qu'on conti, les lions qui gardent l'entrée de l'Académie Française.

Non, ce n'est pas un pieux souvenir qui les garde, ces lions. Vestiges d'une fontaine qui décora l'auguste seuil de 1814 à 1865, et dont ils sont, un bout de tuyau entre les crocs, l'ornement abandonné, il nous est, somme toute, assez indifférent d'évoquer l'histoire de cette fontaine qui devait d'abord s'élever au milieu de la place, représenter Minerve offrant un rameau d'olivier à un soldat.

Un vieux proverbe militaire dit « qu'il n'est pas de bonne troupe sans bonne soupe », aussi fut-il apporté un soin particulier à l'important problème de la nourriture et du logement.

En même temps, il donna une impulsion nouvelle à l'œuvre des foyers du soldat qui se sont substitués aux cantines d'autrefois. Dans des locaux clairs, aérés, gais, décorés avec goût, le trouper de 1941 peut, pour une somme modique, trouver tout ce dont il a besoin, tout en ayant à sa disposition jeux et lectures.

Restait, enfin, la question des œuvres sociales et d'entraînement d'importance n'échappa à personne.

En même temps qu'étaient créés les cours d'apprentissage où le soldat d'aujourd'hui apprend un métier qui permettra au civil de demain de vivre dignement et de faire vivre sa famille, étaient organisées des colonies de vacances et des maisons de repos pour militaires de carrière et leur famille, ainsi que des centres d'hébergement où les soldats des zones occupées et interdiètes peuvent, gratuitement, passer leurs permissions.

« LE TEMPS » ne peut être mis en vente partout ABONNEZ-VOUS

GRANDS ARTISTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

PAUL DUKAS

Par Pierre LALO

pleine de musique et de vie musicale, pleine à déborder, assez pleine pour suffire à une demi-douzaine d'ouvrages ordinaires, dont le finale en particulier est animé de ce grand mouvement intérieur, de ce grand élan, à la fois instinctif et volontaire, qui soulève et emporte d'un bout jusqu'à l'autre, sans fléchir et sans faiblir un instant, les plus vastes morceaux de Beethoven.

GRANDS ARTISTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

PAUL DUKAS

Par Pierre LALO

pleine de musique et de vie musicale, pleine à déborder, assez pleine pour suffire à une demi-douzaine d'ouvrages ordinaires, dont le finale en particulier est animé de ce grand mouvement intérieur, de ce grand élan, à la fois instinctif et volontaire, qui soulève et emporte d'un bout jusqu'à l'autre, sans fléchir et sans faiblir un instant, les plus vastes morceaux de Beethoven.

GRANDS ARTISTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

PAUL DUKAS

Par Pierre LALO

pleine de musique et de vie musicale, pleine à déborder, assez pleine pour suffire à une demi-douzaine d'ouvrages ordinaires, dont le finale en particulier est animé de ce grand mouvement intérieur, de ce grand élan, à la fois instinctif et volontaire, qui soulève et emporte d'un bout jusqu'à l'autre, sans fléchir et sans faiblir un instant, les plus vastes morceaux de Beethoven.

GRANDS ARTISTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

PAUL DUKAS

Par Pierre LALO

pleine de musique et de vie musicale, pleine à déborder, assez pleine pour suffire à une demi-douzaine d'ouvrages ordinaires, dont le finale en particulier est animé de ce grand mouvement intérieur, de ce grand élan, à la fois instinctif et volontaire, qui soulève et emporte d'un bout jusqu'à l'autre, sans fléchir et sans faiblir un instant, les plus vastes morceaux de Beethoven.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Un hebdomadaire italien en Russie

Depuis le 3 janvier parait sur le front oriental un hebdomadaire italien destiné aux soldats du corps expéditionnaire. Ce périodique est imprimé avec les caractères latins dont se servaient les bolcheviks pour la publication de leurs tracts antifascistes.

Nécrologie

Mme Charles Hepp et le docteur Jacques Hepp ont le douleur d'annoncer le décès de Mme Charles Le Bary, leur mère et belle-mère, survenue le 12 janvier 1942, à 85 ans, dans la plus stricte intimité.

Nouvelles diverses

Concours d'entrée à l'école supérieure de police

Un concours d'entrée à l'école supérieure de police (élèves commissaires, stage à l'école rétribué) pour 60 places aura lieu dans les mois de septembre, à Paris, à l'École nationale de la police.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Concours d'entrée à l'école supérieure de police

Un concours d'entrée à l'école supérieure de police (élèves commissaires, stage à l'école rétribué) pour 60 places aura lieu dans les mois de septembre, à Paris, à l'École nationale de la police.